

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIER.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX de L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 20 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Juin 1877.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Angerville, Romorville, Étampes, Chambray, Lardy, Bouray, Brétigny, Paris) and times for various services.

Bulletin politique.

Étampes, vendredi 1^{er} juin.

La semaine qui vient de s'écouler a été fertile en manifestations politiques qui sont la conséquence du renversement du ministère Jules Simon. Il n'y a pas à en douter, il s'agit maintenant de balayer la chambre. Autrement, la situation serait toujours la même qu'elle a été, c'est-à-dire impossible du moment qu'il n'y a pas communauté d'idées, entente entre le Président de la République et la majorité de l'assemblée nationale.

Ces paroles ont donné beaucoup à réfléchir aux républicains; ils ont vu une déclaration de gouvernement personnel. Et le lendemain même du discours du Président, dans la même ville de Compiègne, a eu lieu un banquet républicain dans lequel M. Pascal Duprat, député, a rappelé ce qu'est la constitution qui régit actuellement la France républicaine.

« La Constitution, a-t-il dit, a créé des pouvoirs publics, mais en assignant à chacun son rôle et ses limites, et en plaçant au-dessus de tout la souveraineté nationale.

« La Constitution n'admet pas qu'il y ait quelque part un pouvoir personnel s'élevant au-dessus des chambres et se plaçant vis-à-vis de la Nation, un pouvoir personnel dominant tout l'État. Nous connaissons par expérience le pouvoir personnel, et qu'a-t-il produit sous Charles X, une révolution; sous Louis-Philippe, une révolution; sous l'autre, la mutilation de la France.

« Eh bien, la Constitution n'admet pas qu'il y ait un pouvoir personnel se plaçant orgueilleusement en face de la Nation, qui ne l'a pas créé, et qui nous exposerait fatalement à toutes sortes de périls.

« La Constitution n'admet pas non plus que les hommes qui arrivent au pouvoir par le jeu plus ou moins forcé de nos institutions républicaines, n'y entrent qu'avec le désir et le projet de ramener la monarchie.

« La Constitution n'admet pas que le premier des titres, pour être admis dans les fonctions publiques, soit de détester la Constitution et les pouvoirs légaux qu'elle a créés.

« La Constitution n'admet pas que notre France, non pas seulement la France de Voltaire et de la révolution, mais la France de Aguessau et de nos vieux juristes, notre vieille France civile et laïque, soit mise au service du c'éricalisme et qu'une faction auctéieuse en fasse l'instrument d'une politique ennemie.

On le voit, la lutte commence déjà à s'engager très-sérieusement entre le Président de la République et les députés, et c'est là une chose grave. On a vu aussi M. Labiche, sénateur, au Cornice agricole de Châteaudun, protester au nom de ses collègues du Sénat et au nom des députés d'Eure-et-Loir contre les derniers événements politiques. Il en va être de même dans presque tous les départements. Ces protestations, ces luttes amèneront nécessairement une action du gouvernement qui sera d'autant plus énergique. De tous côtés, les passions seront soulevées, ravivées, et c'est, malheureusement, dans de semblables conditions qu'on procédera aux élections des conseils généraux, des conseils municipaux, puis à celles de l'assemblée nationale. C'est là une partie bien grave qui va se jouer. En attendant la responsabilité du Président de la République paraît bien engagée; car, si le Sénat ne vote pas la dissolution de la Chambre, comment pourra-t-il gouverner? Et si, au contraire, il la vote, et que la nouvelle chambre soit plus radicale que celle qui aura été renvoyée, comment encore pourra-t-il gouverner?

Voilà les réflexions que nous autres républicains modérés nous nous faisons. C'est pourquoi nous aurions de beaucoup préféré que le Maréchal qui était estimé de l'Assemblée nationale ne changeât pas si brusquement son ministère. Il se serait adressé tout simplement aux gauches, il leur aurait exposé ses craintes. On se serait fait des concessions réciproques, le ministère aurait pu être modifié, mais toujours dans le sens de la majorité, et on aurait ainsi gagné sans grandes secousses l'année 1880. Tout le monde se serait rallié autour du maréchal, et il eût été réélu président de la République avec une chambre assurément plus modérée que celle qui va être nommée cette année. Aussi, dans les circonstances graves que nous allons traverser, nous ne saurions trop recommander

aux républicains d'être calmes, de ne se livrer à aucune intempérance de langage, à aucun emportement inutile. Nous avons à notre disposition le suffrage universel, nous nous en servirons pour montrer la fermeté de nos convictions, pour éclairer le Maréchal sur les véritables sentiments de la France, pour faire voir qu'il y a encore, dans notre pays si bouleversé, de sérieux éléments de stabilité.

Le mouvement administratif paraît terminé, au moins pour le moment. Du reste, il est aussi complet que possible. Ce sont les sous-préfets républicains qu'on a d'abord visés, et M. de Fourtou a rétabli dans leurs anciennes fonctions environ cinquante soutiens de l'ordre moral.

M. de Broglie vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire dans laquelle il fait l'apologie du message du Président de la République. Le Ministre de la Justice déclare que, quoique l'initiative du Président se soit fait sentir dans les derniers événements, sa responsabilité est toujours couverte par celle des ministres. Il affirme que le maréchal et son cabinet sont résolus à respecter et à maintenir les institutions qui ont constitué « la République. » Mais si rien n'est changé, pourquoi M. de Broglie est-il au pouvoir? Pourquoi chasse-t-on de leurs postes les hommes les plus modérés qui l'on soupçonne ne pas être disposés à combattre la République?

Bulletin de la guerre.

Les nouvelles du théâtre de la guerre concordent pour dire que les Russes, maîtres d'Ardahan, se préparent à tenter un sérieux effort contre la place de Batoum, dont nous avons parlé. Nous avons appris, par dépêche de Constantinople, qu'une manifestation des softas avait eu lieu devant le palais où siège la chambre des députés. Le motif de cette manifestation aurait été la prise d'Ardahan par les Russes. Des délégués des softas (on appelle ainsi les étudiants, les représentants de la jeune Turquie) ont été entendus par la chambre. Il leur a été répondu que le commandant de la place allait être traduit devant un conseil de guerre, et que des mesures étaient prises pour prévenir le retour de semblables événements. L'état de siège a été proclamé à Constantinople. Cette manifestation des softas n'a pas eu de suites graves. Quelques-uns des auteurs de désordre ont été arrêtés. Le ministre de la guerre, dont les émeutiers avaient demandé la destitution, conservera son portefeuille. Néanmoins, pour donner satisfaction aux demandes faites à la chambre des députés, on a adjoint au ministre un conseil de guerre chargé de donner son avis sur la direction des opérations militaires.

On n'est pas encore fixé sur l'étendue du mouvement insurrectionnel dont les débarquements opérés par la marine turque, sur le littoral russe de la mer Noire, ont donné le signal. Les Russes prennent des mesures énergiques pour la répression de l'insurrection. L'intérieur du pays, c'est-à-dire le territoire qui n'est pas en communication directe avec la flotte ottomane, ne paraît pas troublé jusqu'à présent.

Des dépêches de source russe, confirmées par des télégrammes de Constantinople, annoncent que l'armée du général Nilikoff a commencé le bombardement des ouvrages avancés qui protègent la ville de Kars. Des colonnes russes, tournant cette forteresse, sont arrivées dans les environs d'Olti, ville située entre Ardahan et Erzeroum.

Sur le Danube, les Russes ont fait sauter un monitor turc, aux environs de Braïla; c'est la seconde explosion de ce genre qui a lieu. Le premier navire turc avait été coulé par les batteries de la rive roumaine. Le second qui a sombré a été attaqué par une chaloupe canonnière portant des torpilles.

Les Turcs ont envoyé des troupes sur la frontière de Serbie, où le gouvernement poursuit ses préparatifs militaires. On mande de Berlin, que de nouvelles fortifications sont construites à Alexinatz, Pandirato, Gramada et Vesiki-Isrov; les Serbes, d'après une dépêche de Widdin, se retrancheraient derrière le Timok, affluent du Danube, coulant entre la Serbie et la Bulgarie.

La Gazette de Cologne contient une dépêche de Constantinople, en date du 29, où il est dit qu'un complot a été découvert, ayant pour but le renversement du Sultan. Beaucoup de membres du parti de la jeune Turquie seraient en fuite, et l'on aurait mis la main sur un grand dépôt d'armes. Le Standard ajoute que la conspiration était dirigée contre le sultan et contre sa dynastie, qu'elle a des ramifications dans les provinces, qu'une cour martiale est réunie et procède à huis-clos. Damat-Pacha insisterait pour que les softas soient envoyés à l'armée.

Le projet d'incorporation des softas dans l'armée turque était d'ailleurs indiqué par d'autres dépêches, antérieures à celles qui parlent d'une conspiration, et il paraît avoir été inspiré par la manifestation des softas. Nous ignorons encore s'il y a réellement une conspiration et, dans ce cas, si la manifestation des softas en a été le premier acte. Les softas ne demandaient que des changements de ministres, mais ils peuvent avoir été poussés par des hommes qui voudraient un changement de souverain.

On télégraphie de Bucharest, 25 mai.

Deux canonnières, l'une roumaine, l'autre russe, munies de torpilles, ont fait sauter cette nuit, à trois heures, le plus grand monitor turc, qui voulait passer devant l'île de Ghécet (en face de Braïla). Tout l'équipage a péri.

Le Times donne les détails suivants sur cette destruction, un des actes les plus audacieux, dit-il, dont l'histoire de la guerre fasse mention :

nichée d'oiseaux qui gazouillaient en sourdine leur prière du soir. Et les insectes! Chaque touffe d'herbe avait sa chanson. Il n'y avait pas jusqu'aux rainettes qui, juchées sur les nénuphars de l'étang, ne jetaissent leur note mélancolique dans l'harmonieux concert de la nature qui s'endort. On entendait au lointain le tintement de l'angelus. Tout contribuait enfin à attendrir et à remuer les cœurs.

On se mit à table au moment où les premières étoiles s'allumaient dans le ciel.

Rien ne m'éclaira pendant le souper. On parla de choses et d'autres, indifféremment, comme à l'ordinaire. J'étais sur des charbons ardents.

— Jusqu'après minuit, le marquis se promena dans le parc.

— Ah! vous pouvez m'en croire, je ne dormis guère cette nuit-là.

Le lendemain matin, mon vieux maître m'aborda d'un air tout guilleret. Il avait sa toilette des dimanches.

— Ami Nicolas, me dit-il, puis-je disposer d'une voiture?

— Toute la maison, répondis-je, est aux ordres de monsieur le marquis... Monsieur le marquis s'en va donc en promenade, en visite?

— Oui, mon vieux camarade, et je t'emmène...

— Où allons-nous?

— Tu le verras!

— Ah!

— C'est mystère! conclut-il. Jamais il ne m'avait paru si content.

Lorsqu'il m'eut fait monter avec lui dans la calèche, et que le cocher demanda ses ordres :

Feuilleton de l'Abcille

(7) DU 2 JUIN 1877.

LA BALLE D'ÉNA

— Comment cela, mon vieil ami?... Mais assieds-toi donc!

J'obéis, et continuai :

— Mon maître, n'est-ce pas grâce à vos bontés que mon fils Antoine a reçu de l'instruction? Cette instruction le conduit à la fortune, juste au moment où la vôtre se perd, et lorsque le domaine est mis en vente, c'est lui qui l'achète. Vous souvenez-vous de m'avoir dit ce jour-là : Bruneval ne sort pas tout à fait de la famille!

— En effet, je me souviens, mais où diable veux-tu donc en arriver?

— A ceci... qu'il y pourrait tout à fait revenir...

— Quoi!... Le château...

— Et ses dépendances?... Tout le domaine!...

— A mes descendants?

— Oui!

— Mais comment :

Vous devez comprendre, Monsieur, si j'étais sur des épines.

— Ah!... murmurai-je, voilà le hic!

— Bon! voilà que tu parles latin! s'écria gaiement mon vieux maître.

En surexcitant, je repris :

— Pour que ça se fasse en bon français, je ne vois plus qu'une seule personne dont il faille obtenir le consentement...

— Quelle personne?

— Elle est assise à côté de moi... sur ce même banc où nous ne sommes que tous les deux...

— Bah! c'est donc moi?

— Oui!

— Eh! eh! Je ne demandais pas mieux, Nicolas! Par malheur, le moyen me manque.

— C'est la Providence elle-même qui vous l'offre, monsieur le marquis. Suivons jusqu'au bout son œuvre.

Antoine Guérin n'a qu'un seul enfant... C'est une fille... charmante, et que vous prenez d'avance en affection comme si elle était déjà la vôtre...

— Quand à cela, d'accord!

— Et le retour inespéré de monsieur Henri, ne croyez pas, mon maître, que ce soit encore un coup du ciel? Tout s'enchaîne et concourt au but, jusqu'à cette blessure qui le retient au château, qui lui ménage avec Irène une intimité respectueuse et douce.

— Ah! ça, mais!... s'écria le vieillard, commençant à deviner

Tout à point, comme pour m'apporter du renfort, j'aperçus Irène et Henri qui revenaient à nous, heureux et souriants, par l'allée de rhododendrons en fleurs.

J'eus l'audace d'ajouter :

— Mais regardez-les donc!... Ne semblent-ils pas faits l'un pour l'autre?

Le marquis se redressa vivement. Il avait enfin compris.

La nuit était fort sombre, et les bateaux russes réus-

Pendant ce temps, plusieurs soldats russes avaient

Le major roumain qui a pris part à cette expédition

— On lit dans le *Moniteur universel* :

On assure que le comte de Chambord, consulté par

— Le Gouvernement n'a encore pris aucune résolution

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 30 Mai 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— GENEVILLE Etienne-Paul-Louis, 50 ans, jardinier

— GUINET Lucien-Auguste, 39 ans, facteur à Sac-

— PINOT Louis-Adrien, 53 ans, cultivateur à Mar-

— JOUANEST Charles-Léon, 33 ans, ouvrier plom-

— PARIS Joséphine-Romaine, 28 ans, femme

— Le service d'été sur la ligne du chemin de fer

— On signe en ce moment une pétition adressée à

— Demain dimanche, la Fanfare municipale de

Voici le programme des morceaux qui seront exé-

- 1. Les Basses en furie, allégo. ESCUDIÉ.
2. La Mauresque, ouverture. TILLIARD.
3. Vendolia, polka. JACQUET.
4. La Croix d'honneur, ouverture. BLÉGER.
5. Le Tour du lac, valse. G. TILLIARD.

— A la ville ! fut la réponse.

Et comme nous arrivions au faubourg :

— Touche à la maison Guérin !

Je ne sais si vous la connaissez, Monsieur... mais la

On nous introduisit au salon.

M. Guérin s'empressa de nous y rejoindre...

Sur ses traits, quel étonnement, quelle angoisse !...

Quand la porte se fut refermée sur nous trois :

— Antoine, dit le marquis, je viens, assisté de votre

— Monsieur le marquis !... balbutiait-il. Ah ! c'est

— Mais le vieux gentilhomme, l'interrompant :

— On ne se mégalie pas avec de braves gens tels que

— Puis se retournant vers moi :

— Qu'en dis-tu, Nicolas ?

Je ne pouvais rien dire, monsieur. L'émotion me

Restait, cependant, à savoir ce que déciderait Irène.

— Mais, allez ! ce n'était pas le comte qui lui tenait

— Ah ! quel beau mariage, monsieur, il fut une fête, il

* * Dimanche dernier, vers trois heures et demi de

* * Au mois d'avril dernier, la nommée Ismérie

L'examen du contenu d'un petit panier placé sur son

* * Le dimanche 27 mai 1877, la Société Nationale

Nous sommes heureux d'annoncer à nos concitoyens

— Ce n'est pas la première fois que le nom du célèbre

On ne connaît depuis longtemps le savant ; on sera

— Parmi les autres lauréats, nous remarquons plu-

M. Berthelot, l'amusant comique de la Renaissance,

M. Bouffé, le comédien octogénaire qui dernièrement

* * Depuis hier 4^{er} juin, plusieurs théâtres de Paris

— On nous adresse quelques réflexions à propos

Le balcon si heureusement placé dans le pignon de

— Irène avait reçu en dot le château. Bruneval revenait

Le soir en reconnaissant comme d'habitude mon vieux

— Ah ! cette fois, lui dis-je, vous ne la quitterez

XV

Le bonhomme Nicolas avait terminé son récit.

Comprenez-vous, ajouta-t-il en forme de péroraison,

— Écoutez ! J'entends par-là les grands lévriers d'É-

— Que vous dirai-je encore ? Ah ! deux mots touchant

— Enfin le uhlan, le Prussien... vous savez... ?

— Si fait ! m'écriai-je en lui présentant la balle

Quelques personnes ont l'idée d'incruster une tour

Respectons aussi Guinette l'un des doyens de nos

Pourquoi voudrait-on répandre en ville ces souve-

Nos pères sont parvenus à raser la superficie de la

C'est, au contraire, la tour restaurée que l'on veut

Si l'on tient à placer là un emblème, qu'on y figure

Pour celui qui aime les sons justes et doux, ce sera

— On nous écrit de La Ferté-Aleais :

La Fanfare de notre ville vient d'obtenir un très-beau

En concurrence avec des fanfares telles que celles

Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Audience du mardi 8 Mai 1877.

Première affaire. — Attentat à la pudeur avec violence.

En conséquence, la Cour condamne Cochu à la peine de

Deuxième affaire. — Viol par un beau-père sur sa belle-fille.

— Le nommé François Devos, né à Ervelde (Belgique), le 10

M. Gastambide, substitut de M. le procureur de la République,

— Déclaré non coupable, Devos a été acquitté.

Troisième affaire. — Vols et tentative de vol dans des églises.

— Le nommé Joseph-Honoré Sorus, âgé de 28 ans, ouvrier

— Malpeste ! comme dit monsieur le marquis, quelle

— Une idée me vint aussitôt.

J'avais mis à part la balle d'Iréna ; je courus bien

— Cette année, monsieur le baron, vous ne rempor-

— Il se rengorgeait, il faisait la roue. Finalement il sol-

— Antoine répondit qu'elle s'appelait présentement ma-

— Cette grimace changea de nature lorsqu'il reconnut,

— Si fait ! m'écriai-je en lui présentant la balle

était déposée et qui se composait pour la plus grande partie

— C'était le nommé Sorus. Il fut recherché et arrêté, et on trouva

— L'accusé s'est introduit dans l'église de Saint-Fargeau, dans

— L'accusé a reconnu qu'il était sans argent avant d'avoir volé

— Le vol qui a été commis dans l'église de Montignon a eu lieu

— On est entré dans l'église de Montignon au moyen d'une fausse

— L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires ; mais depuis long-

— L'accusation a été soutenue par M. Gastambide, substitut de

— Déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes

— Cette affaire a terminé la session.

Faits divers.

— M. Léon Riant, ancien membre de l'Assemblée

— Par de nouveaux décrets en date du 23 mai der-

— L'ouverture de l'Exposition de Montreuil qui avait

— Les divers comités d'admissions à l'Exposition

— Une circulaire invite les comités à rédiger des notices

— La plus grande activité règne dans les bureaux du

— Le Conseil municipal nommera dans sa prochaine

— Le baby venait de se réveiller. Il crut qu'on lui offrait

— Gardez ce souvenir, dit l'Allemand, comme un

— J'accepte pour cet enfant, conclut le marquis.

— Cette année, monsieur le baron, vous ne rempor-

— Il se rengorgeait, il faisait la roue. Finalement il sol-

— Antoine répondit qu'elle s'appelait présentement ma-

— Cette grimace changea de nature lorsqu'il reconnut,

— Si fait ! m'écriai-je en lui présentant la balle

— Nous retrouvons deux nouvelles strophes de l'a-

Fallait-il que je vous aimasse

Puisque jamais vous ne daignâtes

Un seul instant chère à mon cœur.

FIN. C. DESLVS.

Cette intervention des représentants de la ville de Paris est des plus naturelles, puisque celle-ci s'est réservée la faculté de racheter le palais du Trocadéro, après la clôture de l'Exposition, moyennant une somme de trois millions.

La statue de Mgr Darboy a été apportée à l'église métropolitaine. Il y a juste six ans que l'archevêque de Paris tombait sous les balles de ses assassins. A cet instant suprême, le digne pasteur bénissait ces égarés, et pendant que de sa main gauche il s'appuyait contre la muraille, de l'autre étendue, il faisait le signe de la croix en signe de miséricorde. C'est dans cette attitude que M. Bonassieux a représenté le regretté archevêque. La statue est en marbre blanc. Elle est dressée sur un socle de granit jaune. Une palme a été sculptée en creux dans la pierre de la muraille et dorée. A côté se trouve la date fatale, 24 mai 1874. La statue est placée derrière le chœur, dans la chapelle Saint-Georges. Elle est au-dessous du tableau qui représente Mgr Darboy lui-même commandé au peintre Steinhilf, et que celui-ci a livré cette année. Ce tableau représente le triomphe de saint Georges sur le monstre. Le peintre a placé parmi les personnages allégoriques qui assistent à cette victoire, le portrait de Mgr Darboy. L'inauguration de cette statue s'est faite sans aucun appareil. Elle a eu lieu lundi dernier.

Les officiers de réserve seront cette année, comme l'année dernière, convoqués pour les grandes manœuvres.

Le ministre de la guerre, dans les nouvelles instructions qu'il a adressées aux généraux commandant en chef les corps d'armée, es a invités à apprécier dans quelle mesure il y aura lieu d'accueillir les demandes émanant d'officiers de l'armée territoriale qui témoignent le désir d'être admis à faire un stage volontaire pendant la période des manœuvres. Il leur est bien recommandé, à cet égard, qu'il est de la plus haute importance d'éviter tout encombrement d'officiers qui serait préjudiciable à la bonne direction des opérations.

Un décret vient de conférer, assure-t-on, la médaille militaire à M^{lle} Dodu, directrice du poste télégraphique d'Engbien. M^{lle} Dodu se distingua particulièrement pendant la guerre de 1870-1871. Elle était, à cette époque, directrice de la station télégraphique de Pithiviers. Les Allemands, qui occupaient cette ville, s'étaient emparés des appareils et avaient relégué M^{lle} Dodu au premier étage. Dans la chambre passait le fil de la station. M^{lle} Dodu attacha au dessus et au dessous de l'isolateur un fil qui passait à travers les appareils de transmission qu'elle avait emportés et avait ainsi connaissance des dépêches prussiennes. A la fin de novembre, une dépêche de l'état-major prussien établi à Orléans arriva à Pithiviers à l'adresse du prince Frédéric-Charles et lui indiquant la situation d'un corps français en marche sur Gien et les manœuvres nécessaires pour envelopper cette troupe et la rejeter sur Orléans.

M^{lle} Dodu porta immédiatement la dépêche au sous-préfet qui la fit traduire et l'envoya en triple expédition au général français menacé.

Deux exprès furent tués. Le troisième arriva. Le corps français fut sauvé.

M^{lle} Dodu fut mise à l'ordre du jour des postes et télégraphes et reçut une mention honorable du ministre de la guerre. Les Prussiens apprirent son acte de courage, et ils auraient peut-être pu lui faire expier lorsque survint l'amnistie.

Elle a été nommée en 1873 directrice de la ligne télégraphique à Engbien.

Il vient d'être décidé qu'une exposition des sciences relatives à l'histoire de l'homme aurait lieu à Paris pendant la durée de l'Exposition universelle.

Le directeur de la Monnaie de Paris vient de livrer à la circulation 500,000 pièces à un centime et 250,000 à deux centimes.

Trente trois élèves de l'école de Grignon, conduits par leur directeur, sont arrivés à Constantine samedi. Ils s'étaient arrêtés le matin à El-Arrouch et y avaient visité plusieurs fermes. Des spahis, avec des voitures, étaient venus les prendre à la gare d'El-Arrouch.

Une bonne nouvelle pour les commerçants qui se plaignaient, à juste raison, de l'embaras et de la perte de temps occasionnés par le découpage des timbres-quitances sur les grandes feuilles que l'administration livre au public. Dorénavant, les feuilles de quitances seront pointillées comme les feuilles de timbres-poste, et plus ne sera besoin de ciseaux pour les détacher. Ces timbres nouveau modèle, déjà en usage à Paris, seront mis en vente très-prochainement dans les départements.

On signale de la Réole (Gironde), un beau trait de courage d'une jeune fille de vingt ans, Marie Fonteyrolle, habitant le village de Pauchet, commune de Saint-Martin-de-Seseac.

Marie fournit de lait une vieille femme du nom de Mauriac, presque aveugle, demeurant au même village.

Il y a quelques jours, en arrivant à la maison, la jeune fille trouve l'incendie à l'intérieur; les flammes avaient déjà envahi l'appartement de la dame Mauriac.

Elle n'hésite pas. A l'aide d'une pince, elle fait voler une fenêtre en éclats, pénètre dans la chambre par escalade, enveloppe la pauvre vieille et ses vêtements enflammés dans une couverture, la saisit dans ses bras, repasse par la fenêtre, et la porte jusqu'à un ruisseau voisin où elle peut éteindre complètement les restes de feu qui n'avaient pas été étouffés.

Tout cela fut fait en moins de temps qu'il n'en faut pour le rapporter.

Le tribunal de Laon vient de rendre un jugement qui intéresse les communes. Il a décidé qu'un propriétaire a toujours le droit de fermer par des barrières un chemin dont le fonds lui appartient et qui traverse son domaine, bien que ce chemin ait été fréquenté depuis longtemps par les habitants de la commune, mais par la tolérance du propriétaire.

D'après la jurisprudence du conseil d'Etat et de la Cour de cassation à laquelle s'est conformé le tribunal de Laon, le chemin en question ne figurant comme chemin rural public sur aucun état de classement ou de reconnaissance, le passage par les habitants de la commune, sur une propriété privée ne pouvait suffire soit pour transformer le terrain en chemin public, soit pour faire acquiescer à la commune, sur le chemin légitime, une servitude de passage.

Le trésor de l'Islam.

Les journaux anglais rapportent que le cheik-ul-Islam a envoyé, il y a quelques jours, une délégation de docteurs de la loi au shérif de la Mecque, descendant direct de Mahomet, pour lui demander des fonds pour concourir à la défense de l'Islam. Il est d'usage, dans ces occasions solennelles, que le shérif réunisse le collège des santon chargés de la garde du tombeau du Prophète, lequel décidera de la somme qu'il y a lieu de fournir au sultan sur le trésor de l'Islam pour l'aider dans la guerre contre la Russie.

Ce trésor est formé des offrandes annuelles des pèlerins, accumulées dans la kasbah de la Mecque. Trois sépulcres servant de tronc pour l'islamisme sont placés dans l'enceinte de la mosquée. Chaque pèlerin y jette chaque jour une offrande métallique qui constitue l'aumône prescrite par le Coran comme l'un des éléments essentiels des mérites du pèlerinage que tout musulman doit faire au moins une fois dans sa vie au sépulcre du Prophète. Or, chaque année il vient à la Mecque 400,000 pèlerins qui y séjournent un mois; c'est donc une somme d'au moins trois millions que reçoivent les sépulcres-troncs tous les ans. Tout pèlerin remet, en effet, une offrande dont l'importance varie suivant ses ressources, mais qu'on ne peut pas évaluer, en moyenne, à moins de 5 francs par jour, vu qu'il y a des musulmans riches qui ont offert jusqu'à 400,000 francs de leur pèlerinage. Il en résulte que le shérif de la Mecque reçoit en moyenne 15 millions d'aumônes annuelles.

L'un des troncs fut ouvert lors de la guerre russo-turque en 1828. On en retira des sommes considérables et il fut refermé ensuite. L'autre fut ouvert en 1854, au moment de la guerre de Crimée, mais le troisième n'a pas été ouvert depuis 1415, c'est-à-dire depuis 462 ans. Comme l'affluence des pèlerins n'a jamais été au-dessous de cent mille, en calculant par excès de précaution au dixième le total des aumônes, et en prenant le tiers de ce dixième pour la part du sépulcre-tronc dont il s'agit, on trouve que, dans les 462 années écoulées depuis sa précédente ouverture, il doit s'y être accumulé une somme qui ne peut être moindre de 261 millions de francs. Comme ce calcul est abaissé d'une façon très-exagérée, on peut admettre que les autres troncs renferment des sommes équivalentes, ce qui formerait pour le montant total du trésor de l'Islam une somme de plus de 600 millions de francs.

VARIÉTÉS

Monsieur CHOLET.

(Suite.)

M. Cholet n'est pas seulement remarquable par la facilité de son intelligence, c'est, de plus, un grand cœur; la pièce suivante nous servira à voir ce qu'il possède en lui de délicatesse, de sentiments élevés :

L'ORPHELINE.

Malheureux qui n'a pas de mère...
C'est ce qu'on dit chez les mortels...
Sans les doux foyers paternels,
L'enfant doit pleurer sur la terre.

Car il n'aura jamais de fête,
Nul ne l'appelle en ce bas lieu,
Il est l'objet de la tempête...
L'orpheline est l'enfant de Dieu.

Si parfois, l'âme désolée,
Elle voit dans les champs courir
Tous les enfants de la vallée,
Son cœur ému semble bondir.

Nul, ici-bas, ne la regarde,
Pour elle point de place au feu!...
Que dis-je... le Seigneur la garde,
L'orpheline est l'enfant de Dieu.

Pour elle, des saintes phalanges,
En ce monde, il met tout exprès,
De ces femmes pareil es aux anges,
Qui les comblent de leurs bienfaits.

Et dans leurs jeunes âmes qui doutent,
Elles font germer en ce bas lieu,
La foi qui soutient dans la route...
L'orpheline est l'enfant de Dieu.

Ne vous plaignez pas, orphelins,
Car votre sort est le plus beau,
Car c'est entre des mains divines
Que le ciel mit votre berceau.

Hélas! que d'enfants, dans le monde,
A qui leur ange a dit adieu...
Ici, de grâce il vous inonde,
L'orpheline est l'enfant de Dieu.

Le prodigieux talent de M. Victor Chollet apparaît surtout dans cette diversité de sujets, qu'il traite simultanément; je vous en fais juger, aimables lecteurs. Quelqu'un de l'honorable assemblée lui demanda une invitation à dîner, en vers de deux syllabes :

Je vous
Invite,
Chez nous,
Bien vite.

Dîner
Et boire,
Contez
Histoire.

Cuisine
Sera
Divine.

La soupe,
La soupe,
Voilà!

Il était bien difficile à notre poète de passer en revue tous les monuments d'Etampes, sans s'arrêter quelques instants à chanter Saint-Basile. Après Notre-Dame et Saint-Martin, c'est assurément la plus belle église, et, comme détails d'architecture, elle les surpasse toutes. Je ne prétends pas que tout soit d'un goût parfait :

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

BOILEAU.

Saint-Basile le sait et pardonne avec grâce ces critiques; un beau visage n'est pas compromis pour une ride, et, du reste, c'est un précepte, il faut des ombres au tableau.

SAINT-BASILE D'ETAMPES.

Dans les temps reculés, sous la voûte gothique, On a vu s'incliner nos pères les Gaulois. Etampes! les seigneurs, dans cette église antique, Sont venus apporter leurs présents bien des fois.

Mais tu dors à présent, sans rêver de victoire, Sans entendre sonner les clairons des combats, Et ton passé tout seul est assez plein de gloire, Pour qu'à présent tu n'en demandes pas. Notre-Dame en les airs, ainsi qu'une aurore, Jette le toit coquet de son antique tour Le soir et le matin, comme un chant qui s'envole, Sa cloche vous redit un hymne plein d'amour. Saint-Gilles, Saint-Martin, défilant les orages Et le temps qui détruit, ont gardé jusqu'à nous Leurs antiques parvis, que, malgré ses outrages, Le faucheur des humains, préserva de ses coups. Saint-Basile, pourtant, au milieu de la ville, Semble rester sur le trône de la foi. En donner la raison est, je crois, bien facile; Basile, ce nom-là dit : seigneur, maître et roi.

Finissons par une délicieuse fable, dont notre poète a le secret, et n'oubliez pas que les rimes et la morale lui sont imposées :

LE CORNICION ET LA CITROUILLE.

Quand le souffle d'hiver appaise sa raquette,
Que le frileux oublie un moment sa pini cette;
Lorsque, pour digérer, chaque gourmand prussien
S'en va respirer l'air, généreux pharmacien,
Dès le petit matin, emboitant sa galoché,
Le jardinier s'en va, sans rêver de bricbe,
Voir pousser la citrouille, et, près d'un clamp d'oignons,
S'étaler au soleil ses charnantes cornichons.
Tout joyeux, il se dit : Ils poussent à merveille!
Eloignons les fourmis, surtout la perce oreille,
Et je pourrai donner, à notre caporal,
Citrouilles, cornichons, le jour du carnaval.
Et puis chaque matin, sans bruit, avec mystère,
Mes plats, de l'arrosoir, recevoient le clystère.
La citrouille mûrit, et jouant du menton,
En soups on l'avala, comme un petit tonton.
Le corcombie, gardé pour orner la saucisse,
D'ns le fond d'un bocal déposa son pr'mice;
Alors, le cuisinier, l'essayant d'un mouchoir,
Par un vinaigre clair, remplaça l'arrosoir,
Et sitôt qu'il servait quelque rôti de bœuf,
Aliment indigeste et donnant la colique,
Il mettait un concombre. Enfants, Napoléon
Aimaient bien ce légume, un peu caméléon;
Et je crois que le roi qui de la jarretière
Inventa le ruban, de la commune ornure
Suivait aussi la route; sa bouche comme un puits
Mangea maints cornichons, qui croissent à présent
Bornibus au concombre a mis sa signature;
On les voit dans Paris s'en aller en voiture.
Cornichon! le marin, mangeant dans son canot,
Aime à voir dans ses flancs se piquer son couteau.
Crois donc sans redouter jamais la rouille lune,
Sans craindre la gelée et même la nuit brune,
Car tu vivras longtemps, charme de l'apéritif.
La citrouille, ta sœur, ne vivra qu'une aurore,
On la mange aussitôt qu'elle a fini d'éclorre.
Tu vivras plus longtemps, c'est pourquoi je vous dis,
Enfants, pour vivre vieux, il faut être confits.
Etampes, le 12 mai 1877.

Bibliographie.

LES TERRES DU CIEL, par Camille FLAMMARION, publié par la Librairie académique DIDOT et C^o.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce nouvel ouvrage, dont la première édition a été épuisée au moment même de sa mise en vente, paraît aujourd'hui sous une forme populaire et accessible à tous, en livraisons à 50 c.

Chaque livraison contient 32 pages de texte grand in-8^o et plusieurs gravures chromolithographiques et photographiques, soit à part, soit imprimées dans le texte; il en paraît une chaque semaine, et l'ouvrage complet formera 20 livraisons et 600 pages.

Comme on le sait, les Terres du Ciel exposent ce que les derniers progrès de l'astronomie nous ont appris sur les autres mondes qui planent avec la Terre dans l'espace, et démontrent avec évidence que la planète où nous sommes n'est pas le seul globe habité, mais que la vie existe dans tout l'univers comme ici-bas. Grâce à la puissance des instruments de l'optique moderne, à la précision des méthodes d'observation, à l'analyse spectrale, on connaît plusieurs autres mondes avec une exactitude surprenante : leurs dimensions, leur poids, leur météorologie, leurs saisons, leurs climats, et même l'état de la vie et la forme probable des habitants, sont autant de problèmes résolus aujourd'hui plus ou moins complètement pour les planètes qui nous environnent. Avec l'auteur des Terres du Ciel, aussi, dit un savant critique, « ce n'est plus l'astronomie d'autrefois, c'est vraiment une astronomie nouvelle. Les corps célestes ne nous apparaissent plus inertes, tournant dans leurs orbites solitaires : il leur donne la vie, il les peuple, il les rattache à nous. » On est sous le charme de ces descriptions écrites dans ce style à la fois clair et élégant qui a su, depuis quinze ans déjà, mettre la science la plus positive à la portée des lecteurs les moins attentifs et les moins préparés.

On peut se procurer les livraisons de cet ouvrage chez les Libraires de notre ville.

Pensés d'un maniaque humoriste pendant une visite dans une maison de santé :
— Quel plaisir y a-t-il à être fou, lorsqu'on ne peut pas faire de folies ?

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 8,554 fr., versés par 75 déposants dont 48 nouveaux.

Il a été remboursé 6,865 fr. 60 c.

Les recettes de la succursale de Lilly ont été de 2,080 fr., versés par 24 déposants dont 7 nouveaux.

Il a été remboursé 4,478 fr. 30 c.

Les recettes de la succursale de Méryville ont été de 2,950 fr., versés par 14 déposants.

Il a été remboursé 4,104 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 6,784 fr., versés par 37 déposants dont 9 nouveaux.

Il a été remboursé 4,848 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 315 fr., versés par 10 déposants.

Objets trouvés.

Le 31 mai dernier, vers dix heures du matin, le sieur Barberon, propriétaire au Chesny, a trouvé près de la Maison-Blanche, sur le chemin de Boissy à Etampes, un moulin berrichon qui a été mis en fourrière. S'adresser au bureau de police pour le réclamer.

LOUIS LÉVY
DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS.

Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du CAFÉ DE LA PAIX, le Samedi 2 et Dimanche 3 Juin.

Il recevra régulièrement le premier samedi et le premier dimanche de chaque mois.

Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à Paris.

M. PERSENT, demande un Apprenti pour la mercerie et la bonneterie.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 28 Mai. — HARMANT Paul, rue des Belles-Croix, 45. — 31. GUILLAUMEON Marie-Mathilde, rue Saint-Jacques, 410. — 1^{er} Juin. MICHAUX Angèle, au hameau de Lhumery.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1^o ERULIN Emmanuel, 25 ans, peintre en bâtiments, rue des Cordeliers, 33; et D^{lle} FOURNIER Marie-Thérèse, 21 ans, couturière, place St-Gilles, 22.

2^o MULOZ Henri-Joseph, conducteur de voitures à Dourdan, de fait et de droit à Etampes; et D^{lle} DUTARTRE Louise, sans profession, à Dourdan.

3^o FAUVIN Prosper-Adolphe, 32 ans, laitier, faubourg Evezard, 43; et D^{lle} FAVIER Berthe-Angéline, 20 ans, sans profession, à Bonvilliers, commune de Morigny.

4^o LELIÈVRE Eléonore, 49 ans, cultivateur à Lardy; et D^{lle} BOIREAU Henriette, 42 ans, sans profession, rue Basse-de-la-Foulerie, 16.

5^o PERTHUIS Victor-Félix, 27 ans, cordonnier, à La Chapelle-d'Aunainville (Eure-et-Loir); et D^{lle} SORTAIS Félicie-Pauline, 24 ans, domestique, rue St-Jacques.

DÉCÈS.

Du 29 Mai. — MICHAUX Alexandrine-Désirée, 45 ans, femme Pailleret, rue Saint-Jacques, 44. — 31. MERLIN Auguste, 42 ans, garde-moulin, rue de la Manivelle, 4^o. — 31. BILLIARD Rose-Julie-Isidore, 78 ans, ancienne domestique, rue de la Manivelle, 6.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

Vente de 27,500 Actions
DE
LA FONCIÈRE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Capital social : 40 millions de francs
DIVISÉ EN 80,000 ACTIONS DE 500 FRANCS
(Libérées d'un quart).

MM. CONSEIL D'ADMINISTRATION :
De Marcère, député, ancien ministre, Président;
Le comte Frédéric de Lagrange, administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^o LA PAIX, Vice-Président;
Aubry (Maurice), administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^o LA PAIX;
Buehot, ancien préfet;
Dommartin, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine;
Henry Fould, de la maison Fould frères et C^o;
J. Gautier, de la maison Donon, Aubry, Gautier et C^o;
Heusschen, propriétaire, ancien adm^r de la C^o LA PAIX;
Le baron Levasseur, armateur, administrateur de la Banque de France, et de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^o LA PAIX;
Magné, ancien trésorier payeur général, adm^r du Crédit foncier de France, du Chemin de fer de Paris à Orléans et du Crédit industriel et commercial;
Félix Martin, D^r du Sous-Comptoir des Entrepreneurs;
Edouard Pascal, administrateur du Crédit foncier de France;
Féridon, ancien président de la Chambre des notaires de Metz;
Hilarton Roux, membre de la Chambre de commerce et administrateur de la Banque de France, à Marseille;
Le comte Mozan, propriétaire;
Schérer, sénateur;
J. Siegfried, administrateur du Comptoir d'escompte de Paris;
Directeur : M. Brisset, ancien Directeur de la C^o LA PAIX.

Ces 27,500 actions, provenant du Syndicat des actionnaires du Crédit agricole et du Crédit foncier, sont offertes au public au prix de :

375 fr.

NET A PAYER COMME SUIT :

100 fr. en faisant la demande.
275 fr. le 1^{er} juillet, au moment du transfert des titres.

Les demandes d'actions seront reçues

LES 8 ET 9 JUIIN

au Crédit Général Français
16, Rue Le Peletier, à Paris

ET DANS SES SUCCESSIONS

à Bordeaux, à Lille, à Lyon et à Marseille.

On peut, dès maintenant, transmettre des demandes d'actions par lettres chargées, adressées à la Société du Crédit général français, à Paris, ou à l'une de ses Succursales.

On peut se procurer des documents et des statuts aux adresses ci-dessus indiquées.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Houbée (Sirop végétal spécial autorisé contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou Chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Echiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Sous-dépôts dans les pharmacies.

Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharmacien, rue Saint-Jacques. 52-12

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des pommons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil

rafranchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdités, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 49,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,210: M. le docteur - médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac, qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1; 1 kil., 7 fr. 12; 2 kil., 12 fr. 60. — Les Biscuits de Révalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Révalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco en France. — DEPOTS à Etampes, chez THAUMAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIRON, épicer, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et, rue Castiglione, Paris

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux publiés au chef-lieu de l'arrondissement.

JOURNAL JUDICIAIRE

DE L'ARRONDISSEMENT D'ETAMPES.
(66^{me} Année.)

(1) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

VENTE SUR LICITATION.
EN LA MAISON D'ÉCOLE DE MONNEVILLE,
Et par le ministère de M^e JACOB, notaire à Angerville,
Commis à cet effet,

D'UNE
MAISON
Couverte en chaume,
Sise à Monneville, rue du Croc,
Avec
Grange à côté, Jardin derrière, Cour et Etable,
Cour commune devant ladite maison,
Aisances et Dépendances,
ET DE

5 ARES 10 CENTIARES DE TERRE
Sis terroir de Monneville,
lieu dit Dans - les - Housches,
EN 2 LOTS
Avec faculté de réunion et de subdivision.

L'adjudication aura lieu le **Dimanche 24 Juin**
mil huit cent soixante-dix-sept,
Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que:
En exécution d'un jugement rendu au profit des époux Pillet-Dorge et de M. Dorge, ci-après nommés, par défaut contre les époux Pillas-Dorge et M. Arthur Dorge, aussi ci-après nommés, par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le premier mai mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et signifié,
Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de:
1^o Madame Marie-Angélique DORGE, épouse de M. Denis-Constant PILLET, marchand boucher, demeurant à Pussay, et ce dernier tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse;
2^o Et M. DORGE, cultivateur, demeurant à Blidah, province d'Alger (Algérie);
Ayant pour avoué constitué M^e Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première ins-

tance séant à Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En présence, ou eux dûment appelés, de:
1^o Madame Louise-Palmire DORGE, épouse judiciairement séparée de biens de M. Jules Pillas, cultivateur, avec lequel elle cemeure à Monneville;
2^o M. Pillas, susnommé, pour assister et autoriser la dame son épouse;
3^o M. Arthur Dorge, charretier, demeurant ci-devant à Neufchâtel (Seine-et-Oise), et actuellement sans domicile ni résidence connus en France;

Défaillants;
Procédé, le **Dimanche vingt-quatre Juin** mil huit cent soixante-dix-sept, heure de midi, en la maison d'école de Monneville, et par le ministère de M^e Jacob, notaire à Angerville, commis à cet effet, à la vente par adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des biens dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot.
Une Maison couverte en chaume, sise à Monneville, rue du Croc, consistant en deux chambres, cave dessous, grenier dessus, grange à côté, jardin derrière, cour et étable, cour commune devant ladite maison.
Le tout tenant d'un long M. Douillet, d'autre long M. Rose Delanoue, d'un bout le tour de ville, et d'autre bout la cour commune.

Sur la mise à prix de **230 fr.**

Deuxième lot.
Cinq ares dix centièmes de terre, sis audit Monneville, dans les houches; tenant d'un long M. Eugène Douillet, d'autre long M. Corbin, d'un bout madame Linget, et d'autre bout plusieurs.

Sur la mise à prix de **50 fr.**

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,
En l'étude de M^e BOUVARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;
A Angerville,

En celle de M^e JACOB, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

Et sur les lieux pour visiter les immeubles.

Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le premier juin mil huit cent soixante-dix-sept.

Signé, **BOUVARD.**

Ensuite est écrit: Enregistré à Etampes, le premier juin mil huit cent soixante-dix-sept, folio 22 recto, case 5. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé, **POULAIN.**

Etude de M^e JACOB, notaire à Angerville.

A VENDRE PAR ADJUDICATION
A Angerville, en l'étude et par le ministère de M^e JACOB, notaire,
Le **Dimanche 10 Juin 1877, à midi,**
MAISON à Chalou-Moulineux, JARDIN ET BOIS, MAISON au Petit-St-Mars, commune d'Etampes,
TERRES ET VIGNES,
UN LOT DE TERRE
A Monneville, Chalou et Guilleryval,
De la contenance de 9 hectares 59 ares 74 centièmes, loué 380 francs nets d'impôts, jusqu'aux guérets de Pâques 1883.

S'adresser, pour tous renseignements:
Audit M^e JACOB, notaire à Angerville, dépositaire des titres de propriété. 2-2

Etude de M^e JACOB, notaire à Angerville.

A VENDRE Par Adjudication.
A Angerville, en l'étude et par le ministère de M^e JACOB, notaire,
Le **Dimanche 17 Juin 1877, à midi,**
UNE BELLE
MAISON BOURGEOISE
Sise à Angerville, rue d'Ouestreville,
Avec
GRAND JARDIN FRUITIER ET D'AGRÈMENT,
PAVILLON AU MILIEU.

S'adresser, pour tous renseignements:
Audit M^e JACOB, notaire à Angerville. 4-2

AVIS.

M. EUGÈNE BOUDIER a vendu à M. CORADE BAUDOIN, peintre à Etampes, l'établissement de peinture qu'il faisait valoir rue Sainte-Croix, 32.

Cette vente résulte d'un acte sous signatures privées fait double le treize mai mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré le vingt-neuf du même mois.
H. C. Baudouin prévient sa nombreuse clientèle que son établissement sera transféré place de l'ancienne-Comédie et rue de la Tannerie, 44.

Etude de M^e LEGROS, huissier à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

AU LIEU DIT LE PATÉ, PRÈS LA STATION DE BOURAY,
Le **Dimanche 30 Juin 1877, à midi,**
Par le ministère de M^e ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

Consistent en :

Deux Chevaux, dont un âgé de sept ans et l'autre de dix ans, avec leurs harnais et une voiture.

Matériel de marchand de vins, comprenant: Tables, Tabourets, Poêle, Oeil-de-bœuf, Verres, etc., etc.

Objets mobiliers, tels que: Armoires, Table de nuit, Commode et table à allonges en noyer, Chaises, Pendule, Linge de ménage et de corps, Effets d'habillement d'homme et de femme, et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des enchères.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

ATTIRAIL DE CULTURE

A VENDRE

AUX ENCHÈRES,

A BOISSY-LE-SEC, EN LA FERME QU'EXPLOITAIT

M^{me} V^e ARGAND,

Le **Dimanche 30 Juin 1877, à midi,**

Par le ministère de M^e ROBERT,

Commissaire-priseur à Etampes.

DÉSIGNATION :

Un bon Cheval hongre, âgé de sept ans, propre à la culture et trotteur, une forte Voiture de culture, une Carriole, un cabriolet, une Cabane de berger, une Batterie système Faltot et son ménage, un Hangar couvert en tuiles, Harnais de cabriolet et autres, Cuvier, 300 Bourrées, Echelles, Cribles, Passoires, Couchette, Buffet, Tables, Fourneaux, et quantité d'objets de culture et de ménage.

CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES.

Etude de M^e A. RENAULT, notaire à Auneau (Eure-et-Loir)

FERME DE MOULINEUX

A VENDRE

A L'AMABLE

Cette Ferme, située commune de Chalou-Moulineux, canton de Méreville, arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise), comprend, outre les bâtiments d'habitation et d'exploitation, 77 hectares de terres labourables, aunes, prés et pâturages.

Elle est louée jusqu'à la levée des guérets 1880, aux époux Dupont-Payen.

S'adresser, pour traiter, audit M^e RENAULT. 3-4

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

— Premièrement —

GRANDE MAISON

Avec

TRÈS-BEAU JARDIN

Sise à Etampes, rue du Pont-Quesneaux, n° 6.

— Deuxièmement —

APPARTEMENT

Et GRENIER de 20^m de long,

Rue de la Vigne.

(Distribution au gré du preneur.)

S'adresser à M. POISSON, rue du Pont-Quesneaux, n° 4. 4

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE

TRÈS-BONNE FERME

CONTENANT

85 hectares de première classe entour de vastes bâtiments, avec beaucoup d'emplacements, fumiers et prairies.

Cette Ferme est à portée des marchés d'Etampes et de Dourdan (Seine-et-Oise).

On pourra y joindre, au gré des amateurs, jusqu'à concurrence de 55 hectares, de manière à constituer une ferme de 140 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M^e PAULMIER, notaire à Orléans, place du Martroi, 8. 3-2

Etude de M^e LECERTISSEUR, notaire à Serraines (Loiret).

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

L'HOTEL DU LION-D'OR

A Serraines (Loiret),

Sur la route départementale d'Etampes à Pithiviers,

Avec ou sans Matériel ni Marchandises,

ET

COMMERCE DE VINS EN GROS

Très-bonne clientèle. — Voyageurs de commerce. Prix très-moderé. — Bail à volonté. — Loyer peu élevé. Faculté d'acquiescer l'immeuble.

S'adresser à M. POIGET, qui exploite cet hôtel, et à M^e LECERTISSEUR, notaire. 4-4

HERNIES LA CURE RADICALE de cette infirmité si douloureuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre Simon, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. Dezou et Deschamps, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 34-22

40^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
En Grand format de 16 pages
Résumé de chaque numéro:
Bulletin politique. — Bulletin financier.
Bilans des établissements de crédit
4 fr. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. 4 fr.
AN. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages. AN.
Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1^{er} fort volume in-8°
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

FER BRAVAIS

(FER DIALYSE BRAVAIS)
Fer liquide en gouttes concentrées
LE SEUL EXEMPT DE TOUT ACIDE
Sans odeur et sans saveur
Avec lui, disparaissent les symptômes médicaux de France et d'Europe, plus de constipation, ni de diarrhée, ni de faiblesse de l'estomac, de plus, il est nutritif, jamais les dents seules adoptées dans tous les hôpitaux.
GUÉRIT RADICALEMENT
ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE DES ENFANTS, etc.
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure plus d'un mois.
R. BRAVAIS & C^{ie}, 13, r. Lafayette, Paris, et partout des Pharmaciens.
(Se méfier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature. Éviter de la brocure française.)
Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharm.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 24 mai 1877 au 30 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland...	2	»	7	13	»	22	
Constancien Raphaël...	4	4	6	»	»	44	
Baudet...	1	»	3	5	»	9	
Rotier...	»	»	2	5	»	9	
Gauché...	»	12	4	10	»	46	
Brossonnot-Lesage...	»	1	2	4	»	7	
Brossonnot-Brosson...	»	2	2	2	»	6	
Marchon...	»	2	3	4	1	10	
Hautefeuille...	»	»	4	7	»	11	
Gillotin...	»	1	2	5	»	8	
V ^e Chevallier-Nahot...	»	1	1	»	»	5	
Gaurat...	»	»	»	»	»	4	
Lebrun...	»	»	»	»	»	4	
Boulland Alexandre...	»	»	»	»	»	4	
Genty...	»	»	»	»	»	2	
TOTAUX...	3	12	33	63	14	125	

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi.
NARGESIES.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 2 Juin 1877.

HALLE DE PARIS.

Farines. — 30 Mai 1877.

Restant de la veille.....	3.947 68
Arrivages du jour.....	664 44
Total.....	4.614 79
Ventes du jour.....	» » »
Restant disponible.....	4.383 44
Prix moyen du jour.....	44 fr. 34 c.

Grains.

Blés du rayon.....	29 00 à 30 00
Orges de Beauce.....	22 50 à 24 00
Escourgeons.....	23 00 à 23 50
Avoines noires.....	22 50 à 22 75
— grises.....	19 50 à 20 00

Le tout aux 100 kil. franco gare Paris.

Pailles et Fourrages.

La Chapelle, 2 Mai.	1 ^{re} qté	2 ^e qté	3 ^e qté
Foin.....	66 à 68	61 à 63	53 à 55
Luzerne.....	60 à 62	56 à 58	53 à 55
Regain de luzerne.....	54 à 53	48 à 50	44 à 46
Paille de blé.....	41 à 43	37 à 39	34 à 36
Paille de seigle.....	36 à 38	32 à 34	29 à 31

Le tout aux 404 bottes, dans Paris.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
26 Mai 1877.	fr. c.	1 ^{er} Juin 1877.	fr. c.	26 Mai 1877.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	25 53	Blé-froment.....	25 67	Blé blé.....	24 75
Froment, 2 ^e q.....	22 77	Blé-boulangier.....	24 00	Blé marchand.....	23 50
Méteil, 1 ^{re} q.....	21 08	Méteil.....	16 34	Blé champart.....	22 25
Méteil, 2 ^e q.....	19 55	Seigle.....	15 67	Méteil nu oyen.....	20 50
Seigle.....	13 83	Orges.....	15 34	Méteil.....	17 25
Escourgeon.....	13 80	Escourgeon.....	13 67	Seigle.....	15 50
Orges.....	13 42	Avoine.....	9 50	Orges.....	14 25
Avoine.....	10 39			Avoine.....	10 40

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 26 Mai au 1^{er} Juin 1877.

DÉNOMINATION.	Samedi 26	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 31	Vendredi 1 ^{er}
Rente 5 0/0.....	104 30	104 25	104 45	104 45	104 20	104 25
— 4 1/2 0/0.....	98 25	97 50	97 50	98 00	98 00	98 50
— 3 0/0.....	69 35	69 30	69 40	69 25	69 35	69 50

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 2 Juin 1877.